Territoire 25 (agence Montbéliard)
Service Aménagement

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE SERVICES

Réalisation d'une fouille archéologique préventive pour le projet de reconversion du site du château Montbéliard Wurtemberg (25)

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	202508271130
Date limite de remise des plis	**08/12/2026 à 12 heures**
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Territoire 25 (agence Montbéliard) – Mandataire de la Ville de Montbéliard
Service Aménagement

Représentant :
Territoire 25 (agence Montbéliard) Bernard BLETTON - Directeur Général Délégué

Adresse :
50 avenue Président Wilson
25200 MONTBELIARD

SIRET : 53942611400028

L'acheteur intervient dans le cadre d'une convention de mandat pour le compte de la **Ville de Montbéliard**.

La personne en charge du dossier est : Noémie ROCAULT n.rocault@sedia-bfc.fr 06 69 56 09 72

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Réalisation d'une fouille archéologique préventive pour le projet de reconversion du site du château Montbéliard Wurtemberg (25), conformément à l'arrêté n°2026/373 du 17 septembre 2026.**

La fouille porte sur la réalisation d'archéologie du bâti, de sondages archéologiques et de suivi de travaux de réseaux.

Code CPV	Libellé CPV
71351720-6	Levés géophysiques de sites archéologiques
71351811-1	Levés topographiques de sites archéologiques
71351914-3	Services archéologiques
45112420-5	Travaux de fouille en excavation
45112450-4	Travaux d'excavation sur sites archéologiques

- **Compétences requises :**

Se référer au cahier des charges scientifique SRA annexé au CCTP.

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	Réalisation d'une fouille archéologique préventive pour le projet de reconversion du site du château Montbéliard Wurtemberg
Acheteur	Territoire 25 (agence Montbéliard) – Mandataire de la Ville de Montbéliard.
Type de contrat	Marché ordinaire de services
Structure	Lot unique - 1 tranche ferme de 9 phases - 27 tranches optionnelles
Lieu d'exécution	Château de Montbéliard Wurtemberg 7 rue des Tours - MONTBELIARD (France - 25)
Délai	Variable selon les prestations du contrat
Pénalités de retard	P = V x R / 3000
Variation des prix	Révisables (formule)
Nature des prix	Prix mixtes

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots.

Elle est décomposée comme suit en **1 tranche ferme comprenant 9 phases et 27 tranches optionnelles :**

Type	Objet
Tranche ferme (TF)	Fouilles sédimentaires de Château – Châtel-Derrière (sous-sol 1 : 88 m² ; RDC : 190 m²), de la chancellerie (220 m²) et de l'annexe (45 m²) ; études du bâti du Château– Châtel-Derrière (sous-sol 1 + RDC), de la chancellerie (intérieur et extérieur) et de l'annexe ; interventions sur l'esplanade liées à la reprise et à la création de réseaux (320 ml) et à l'ouverture pour recherches (39 m²).
TF – Phase n°1	Etude documentaire *Réalisation d'une étude documentaire préalablement à la réalisation de la fouille.*
TF – Phase n°2	Etude du bâti – Chancellerie
TF – Phase n°3	Fouille - Chancellerie
TF – Phase n°4	Fouille et étude du bâti – Annexe 2
TF – Phase n°5	Suivi des travaux réseaux – Chancellerie – Annexes 2
TF – Phase n°6	Suivi des travaux réseaux Annexes 2- Château-Châtel-Derrière
TF – Phase n°7	Fouille et étude du bâti – Château-Châtel-Derrière – R-1 (hors analyse de l'enduit présent dans la cave voûtée)
TF – Phase n°8	Fouille et étude du bâti – Château – Châtel-Derrière -RDC
TF – Phase n°9	Fouille et étude du bâti – Château – Châtel-Derrière / Analyse de l'enduit présent dans la cave voûtée avant mise en place d'un enduit à la chaux
Tranche optionnelle n°1.1	Découverte d'une structure complexe particulièrement stratifiée (puits, cave, latrines, etc.)

Type	Objet
Tranche optionnelle n°1.2	Découverte d'une structure complexe particulièrement stratifiée (puits, cave, latrines, etc.) ***RENOUVELLEMENT N° 1***
Tranche optionnelle n°1.3	Découverte d'une structure complexe particulièrement stratifiée (puits, cave, latrines, etc.) ***RENOUVELLEMENT N° 2***
Tranche optionnelle n°1.4	Découverte d'une structure complexe particulièrement stratifiée (puits, cave, latrines, etc.) ***RENOUVELLEMENT N° 3***
Tranche optionnelle n°1.5	Découverte d'une structure complexe particulièrement stratifiée (puits, cave, latrines, etc.) ***RENOUVELLEMENT N° 4***
Tranche optionnelle n°1.6	Découverte d'une structure complexe particulièrement stratifiée (puits, cave, latrines, etc.) ***RENOUVELLEMENT N° 5***
Tranche optionnelle n°2.1	Découverte de décor peints
Tranche optionnelle n°2.2	Découverte de décor peints ***RENOUVELLEMENT N° 1***
Tranche optionnelle n°2.3	Découverte de décor peints ***RENOUVELLEMENT N° 2***
Tranche optionnelle n°2.4	Découverte de décor peints ***RENOUVELLEMENT N° 3***
Tranche optionnelle n°3.1	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes.
Tranche optionnelle n°3.2	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 1***
Tranche optionnelle n°3.3	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 2***
Tranche optionnelle n°3.4	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 3***

Type	Objet
Tranche optionnelle n°3.5	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 4***
Tranche optionnelle n°3.6	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 5***
Tranche optionnelle n°3.7	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 6***
Tranche optionnelle n°3.8	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 7***
Tranche optionnelle n°3.9	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 8***
Tranche optionnelle n°3.10	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N° 9***
Tranche optionnelle n°3.11	Mise à jour de sépultures au-delà des 50 prévues en tranche ferme. Cette tranche devra permettre la fouille et l'étude de cinq sépultures supplémentaires complètes ou quasi-complètes. ***RENOUVELLEMENT N°10***
Tranche optionnelle n°4.1	Découverte de structure artisanale et/ou ensemble mobilier de volume important (type fosse dépotoir).
Tranche optionnelle n°4.2	Découverte de structure artisanale et/ou ensemble mobilier de volume important (type fosse dépotoir). ***RENOUVELLEMENT N°1***
Tranche optionnelle n°4.3	Découverte de structure artisanale et/ou ensemble mobilier de volume important (type fosse dépotoir). ***RENOUVELLEMENT N°2***

Type	Objet
Tranche optionnelle n°4.4	Découverte de structure artisanale et/ou ensemble mobilier de volume important (type fosse dépotoir). ***RENOUVELLEMENT N°3***
Tranche optionnelle n°4.5	Découverte de structure artisanale et/ou ensemble mobilier de volume important (type fosse dépotoir). ***RENOUVELLEMENT N°4***
Tranche optionnelle n°4.6	Découverte de structure artisanale et/ou ensemble mobilier de volume important (type fosse dépotoir). ***RENOUVELLEMENT N°5***

Définitions :

Tranche : La tranche ferme est exécutée de manière certaine, les tranches optionnelles sont affermies ou non en cours d'exécution.

Phase : Délai partiel et partie du contrat qui se lance et se réceptionne de manière autonome à l'intérieur du contrat.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : www.marches-publics.info.

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Règlement de consultation.
- Acte d'engagement
- CCAP
- CCTP et annexes dont le cahier des charges scientifique
- DPGF

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : www.marches-publics.info.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/12/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Visite des lieux obligatoire :**

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site **sous peine d'irrecevabilité de la candidature :**

Personne à contacter pour prendre rendez-vous :

M. MAGADOUX - Port : 06 64 45 49 10 - amagadoux@montbeliard.com

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent remettre les documents suivants :

Document	Descriptif
Autres justificatifs	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)*
Moyens humains	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années*
Moyens techniques	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature*
Non-interdiction de soumissionner	*Déclaration du candidat indiquant qu'il n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner*
Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat	*Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat*
Qualifications professionnelles	*Habilitation ou agrément prévu par les articles R.22-14 et R.22-8 du Code du patrimoine couvrant les périodes suivantes : Moyen Age et époque moderne.*
Risques professionnels	*Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels*

Document	Descriptif
Titres d'études et professionnels	*Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.*
Assurance	*Attestation d'assurance*
Attestation de visite obligatoire	*Attestation de visite obligatoire remise au candidat à l'issue de la visite*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	*Acte d'engagement dûment complété et signé.*
CCTP	*CCTP dûment signé.*
CCAP	*CCAP dûment signé.*
DPGF	*Décomposition du prix global et forfaitaire.* *Elle est fournie au format natif (Excel)*
Mémoire technique	*Projet scientifique d'intervention tel que détaillé dans l'article 8 du Cahier des charges scientifique* *Valeur technique (explicité dans le projet scientifique d'intervention) :* *Moyens et méthodes de l'intervention :* - *Compréhension du contexte* - *Méthodes et techniques utilisées* - *Moyens humains, matériels prévus, présentation des compétences :* *- Le nom et les qualifications des responsables d'opérations et de secteur (CV actualisé) ;* *- Le nombre et les qualifications des spécialistes et le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront lors des travaux de terrain et de post-fouille ;* *- Le nombre de techniciens de fouilles et, le cas échéant, leurs compétences*

Document	Descriptif
	particulières ; *- Le nom des laboratoires qui seront sollicités pour le traitement du mobilier et des écofacts.* - *Mesures de prévention des risques et de prévention en matière d'hygiène et de sécurité* *Conditions de mise en œuvre du projet scientifique :* - *Les dates et les durées prévisionnelles de réalisation de l'opération, détaillées pour les phases de préparation, de terrain et de post-fouille ; le projet scientifique de l'opérateur devra présenter pour les phases de préparation et de terrain, outre un tableau de jour/homme, un planning d'intervention précis sous forme de tableau (calendrier), faisant apparaitre la composition principale de l'équipe par semaine et par type de poste.* - *Proposition d'optimisation pour respecter les délais d'ouverture de la Chancellerie en septembre 2028 et du Château en octobre 2030, tout en respectant les délais minimums prescrits dans le cahier des charges scientifique du SRA.* - *Les conditions de mise à disposition et de mise en sécurité du terrain par l'aménageur pour la réalisation de l'opération* Prise en compte de la dimension sociale et environnementale du chantier : - *Aspects relatifs aux dispositions prises par les entreprises en rapport avec la protection de l'environnement, le développement durable, dans le cadre de l'organisation du chantier*

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : www.marches-publics.info.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

TERRITOIRE 25
50 avenue Wilson
25200 MONTBELIARD
Contact : Agence Montbéliard
Courriel : n.guerin@sedia-bfc.fr

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le

profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Pour toute précision il convient de se reporter à la documentation suivante : https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions doivent être signées de manière électronique par les candidats lors de la remise des offres.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (55 %)	**Valeur technique (explicité dans le projet scientifique d'intervention) :**
	Moyens et méthodes de l'intervention (20pts) : - Compréhension du contexte - Méthodes et techniques utilisées - Moyens humains, matériels prévus, présentation des compétences : - Le nom et les qualifications des responsables d'opérations et de secteur (CV actualisé) ; - Le nombre et les qualifications des spécialistes et le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront lors des travaux de terrain et de post-fouille ; - Le nombre de techniciens de fouilles et, le cas échéant, leurs compétences particulières ; - Le nom des laboratoires qui seront sollicités pour le traitement du mobilier et des écofacts. - Mesures de prévention des risques et de prévention en matière d'hygiène et de sécurité
	Conditions de mise en œuvre du projet scientifique (30pts) : - Les dates et les durées prévisionnelles de réalisation de l'opération, détaillées pour les phases de préparation, de terrain et de post-fouille ; le projet scientifique de l'opérateur devra présenter pour les phases de préparation et de terrain, outre un tableau de jour/homme, un planning d'intervention précis sous forme de tableau (calendrier), faisant apparaitre la composition principale de l'équipe par semaine et par type de poste. - Proposition d'optimisation pour respecter les délais d'ouverture de la Chancellerie en septembre 2028 et du Château en octobre 2030, tout en respectant les délais minimums prescrits dans le cahier des charges scientifique du SRA. - Les conditions de mise à disposition et de mise en sécurité du terrain par l'aménageur pour la réalisation de l'opération
	Prise en compte de la dimension sociale et environnementale du chantier (5 pts) : - Aspects relatifs aux dispositions prises par les entreprises en rapport avec la protection de l'environnement, le développement durable, dans le cadre de l'organisation du chantier
2. Prix (45 %)	**Montant total de l'offre**

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.
Les critères sont notés : **Sur la pondération**.
La note totale est notée : **Sur 100 ou 100%**.

Critère « Prix » : Prix de l'offre la plus basse / Prix du candidat

Critère "Prix» : Prix de l'offre la plus basse / Prix du candidat
Critère "Valeur Technique" :
- Très satisfaisant : 10/10
- Satisfaisant : 7,5/10
- Peu satisfaisant : 5/10
- Non satisfaisant : 2,5/10
- Très insuffisant ou inexistant : 0/10

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **www.marches-publics.info**. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide. En cas d'empêchement, écrire à : servicemarches@sedia-bfc.fr

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 BESANCON CEDEX 3
Téléphone : 03 81 82 60 00
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr
Télécopie : 03 81 82 60 01

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ... ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Informations de l'attributaire : Les informations concernant l'attributaire seront exploitées dans le cadre de l'exécution du contrat afin de permettre le bon déroulement des prestations. Aucune donnée personnelle ne sera contenue dans les informations faisant l'objet de prescriptions à l'égard de l'acheteur en matière de communication et mise à disposition publiques découlant de la réglementation applicable.

Réutilisation des données : L'acheteur attire l'attention des candidats sur le fait que les adresses électroniques et coordonnées renseignées par ceux-ci pourront être utilisées par l'acheteur à des fins de prospection et d'actions de sourcing.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Prestations intellectuelles du 30 mars 2021